



togomatin

TOGOMATIN - N° 100 DU 30 JUIN 2016 / PRIX : 250 FCFA



Proposition de loi ANC et ADDI **L'espoir d'un projet perdu d'avance ?**

Il est très difficile pour le Togolais lambda d'expliquer et de s'expliquer le bien-fondé de l'introduction dans quelques jours, d'une loi à l'Assemblée nationale au sujet des réformes par l'Alliance nationale pour le changement (ANC) et l'Alliance des démocrates pour un développement intégral (ADDI) à l'orée de l'ouverture d'un atelier du HCCRUN sur le même sujet. Assises devant plancher sur la question ...

P 3

DEVELOPPEMENT A LA BASE



Interview de Mme Victoire Tomegah-Dogbé
«... accompagner 500 GIE, créer ou consolider 1 500 micro-entreprises de jeunes diplômés et artisans et installer 200 Plateformes Multifonctionnelles»

P 5

CIVISME

Des caniveaux à entretenir pour la vie



P 11

EDUCATION

Les mathématiciens à l'école des TICs



P 11

EDITO

100ème édition de Togomatin !

Le 100ème numéro de votre journal Togomatin est là ! Il est entre vos mains. Il vient, quelques jours après la célébration de notre premier anniversaire, doubler cet événement qui nous rappelle bien que nous venons de loin. Puisqu'un journal ...

P 3



moovpromo internationale

Le Nigéria n'a jamais été aussi proche !

Profitez de tarifs* réduits sur vos appels vers le Nigéria jusqu'au **31 juillet 2016.**

*Tarifs reconductibles



www.moov.tg

Service clients : 777 (gratuit) ou 9999.7777 (payant)

f moovtogoofficiel

f epignationtogoofficiel

| | | |
|--|--|--|
|  <h2>Contenu</h2> |  <p>Bénin / Réformes constitutionnelles La Commission rend son rapport à Talon P 4</p> |  <p>Musique Evolution, problèmes et solutions au Togo P 5</p> |
|  <p>Achille Mbembe, l'historien le plus en vue P 9</p> |  <p>Zambie Tom Saintfiet pressenti comme sélectionneur P 10</p> |  <p>Mandela Washington Fellowship Retour précipité d'un Togolais des Etats-Unis P 11</p> |

tm Nation

Ogou / Partenariat agricole

Un atelier de sensibilisation sur l'appropriation et la mise en œuvre de la convention entre producteurs et semenciers se sont déroulés le 17 juin 2016 à Atakpamé. La sensibilisation se situe dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Un seul Monde sans faim ». Elle est organisée par le Mouvement Alliance Paysanne du Togo (MAPTO).

L'objectif est de partager entre autres le contenu de la convention de partenariat entre le MAPTO et le réseau national de semenciers du Togo, de programmer des séances de signature des contrats de livraisons des semences aux différentes Unions d'agriculteurs. L'atelier a vu la participation des techniciens régionaux, des délégués des producteurs locaux des céréales et d'autres faitières du Togo.

Bassar / Une coopérative créée pour les éleveurs

L'Union des Coopératives des Femmes Eleveurs de Bassar (UCOFEB) s'est constituée le 20 juin dernier en Société Coopérative Simplifiée avec un Conseil d'Administration (SCOOPS-CA). La SCOOPS-CA, regroupe en son sein quatre coopératives des femmes éleveurs de la commune. Au cours de l'assemblée générale constitutive, les participants ont pris connaissance des textes juridiques de leur structure avant de les adopter.

La coopérative a pour vision de se spécialiser dans l'élevage des volailles, des porcins, des caprins, des ovins, des bovins, la pisciculture, l'apiculture et autres.

Oti / Aide aux musulmans de Barkoissi

La communauté musulmane du canton de Barkoissi a bénéficié le 21 juin dernier de vivres et non vivres de la part de la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure (NFSPF)

Composé de sacs de riz, de cartons de spaghetti, de bouteilles d'huile, de cartons de lait et de nattes, ce don vient soutenir les efforts de prière des musulmans de Barkoissi durant le mois de Ramadan. Le président de la NJSPF, Noël De Poukn a indiqué qu'il est venu au nom du président de la République pour porter son soutien aux frères musulmans.

Le secrétaire général de la préfecture de l'Oti, Ouro-Gouroungou Horoumila a remercié le donateur et invité les bénéficiaires à prier Allah pour la paix et la convivialité au Togo.

Zio / Abri pour élèves

Un nouveau bâtiment scolaire a été réceptionné le 10 juin 2016 pour les élèves de l'Ecole Primaire Publique (EPP) de Gamé Kové. Les travaux ont été financés par l'association française « Un pas, Un sourire ». Fini donc les caprices de la nature sous des appâtâmes. Les élèves et leurs enseignants de ladite école pourront se mettre à l'abri des intempéries.

La contribution non évaluée de la communauté a permis d'édifier une véranda dans l'enceinte. L'objectif visé est d'apporter une aide pour le développement du village à l'éducation de la jeunesse dans de bonnes conditions pédagogiques. Le président de l'association « Un pas, un sourire », M. Boyer Arnaud a remercié la population pour son dynamisme dans la réalisation des travaux ainsi que les partenaires français dont les contributions ont permis la réalisation du projet.

Hackathon spécial " Inventez les médias de demain "



Vous êtes au Bénin ou au Togo. Vous avez entre 18 et 35 ans et vous êtes codeurs, développeurs web ou mobile, concepteurs graphiques ou audiovisuels, étudiants en école de journalisme ? Participez au « hackathon spécial médias » du 29 au 31 juillet 2016 à Cotonou.

Le « hackathon spécial médias » prend donc la direction du Bénin. Initié par l'OIF en partenariat avec l'École supérieure d'administration, d'économie, de journalisme et des métiers de l'audiovisuel (ESAE), cette 2e édition accueille des participants du Bénin mais aussi du Togo.

Le développement rapide des technologies de l'information et de la communication transforme profondément les codes de la communication et plus particulièrement le secteur des médias. Les bouleversements qu'il induit obéissent à trois mots d'ordre : délinéarisation, mobilité et interactivité.

Ce marathon de l'innovation média réunira journalistes, éditeurs, producteurs de contenus, développeurs web, business développeurs, entrepreneurs, graphistes et designers du Bénin et du Togo. Encadrés par des mentors internationaux, ils devront unir leurs forces le temps d'un week-end, pour imaginer des offres média en phase avec l'évolution des usages et des technologies en Afrique. A la fin du week-end, ils présenteront leur projet ou prototype de média ou service d'information innovant devant un jury. Celui-ci désignera les applications qui remporteront les trois prix en compétition :

- 1er prix : 3000 €
- 2è prix : 2000 €
- 3è Prix : 1000 €

Les candidatures d'étudiants en école de journalisme sont vivement encouragées.

Date limite pour les inscriptions : 15 juillet 2016

HACKATHON SPECIAL "INVENTEZ LES MEDIAS DE DEMAIN !"

Tône / Pièces d'identité pour démunis

Deux cent quinze (215) enfants vulnérables de six écoles des paroisses de Pana et de Korbongou ont reçu le 18 juin à Dapaong leur jugement supplétif respectif, lequel tient lieu de certificat de naissance. Cette action est à l'actif du Conseil Diocésain Justice et Paix du diocèse catholique de Dapaong. Pour le responsable Diocésain, Rév. Père Justin Kammouk, l'initiative d'établir des jugements supplétifs à ces enfants démunis est consécutive au constat selon lequel des milliers d'enfants de la région des Savanes n'ont pas de pièces d'identité. Selon le président du tribunal de Dapaong qui a félicité et encouragé le Conseil pour cette action « l'acte de naissance est une pièce capitale dans la vie d'une personne ; c'est le document officiel attestant l'existence de l'enfant ». Le Conseil Diocésain Justice et Paix œuvre pour le respect et la protection des droits de l'Homme.

Sotouboua / Joie et sortie à l'ENI de Sotouboua

Des élèves instituteurs de la première promotion 2015-2016 de l'Ecole normale des instituteurs (ENI) de Sotouboua ont reçu le 10 juin dernier des attestations de fin de formation et des prix. Ils sont en tout 198 élèves instituteurs dont 42 filles à voir une formation pour le programme du préscolaire et du primaire. Ces récipiendaires ont pour mission de former les apprenants à travers une éducation de qualité. La formation s'est déroulée en trois phases notamment des cours, des sorties d'études en phase, des stages dans les écoles, des conférences et ateliers. Les 5 premiers de cette promotion des prix d'encouragement. Agborou Komi, le directeur de l'Education de la région Centrale a encouragé les futurs enseignants à démontrer leur savoir-faire sur le terrain en inculquant aux élèves les nouvelles valeurs pour la prospérité socio-éducative.

Rassemblés par Elom H. (Stagiaire)



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_ LOM 2015 B 1045
 BP : 30117 Lomé - Togo
 Tél : +228 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail : atogomatin@gmail.com
 Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3è Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
 Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
 Carlos Amevor
 Françoise Dasilva
 Freda Sefiamor
 Rachidou Zakari
 Alexandre Wémima
 Elom Hounkpati

Responsable administrative:
 Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
 Dédé Babanawo

Graphiste:
 Eros Dagoudi

Imprimerie: St Louis
 Distribution :
 Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Edito

... n'est jamais le fruit d'un hasard, mais la conjugaison d'émotions, de déclics et de rencontres qui s'imposent comme une évidence. C'est comme une histoire d'amour qui bouscule tout sur le passage... Nous voilà à notre 100ème numéro ! Nous nous en félicitons et vous remercions, vous tous qui représentez notre raison d'exister. 100 numéros, c'est peu et c'est beaucoup à la fois. Tout dépend du côté où l'on se situe. C'est une fierté, et nous ne perdons pourtant pas le nord. Tout en ayant les pieds sur terre, Togomatin se veut une presse

neutre. Elle veut toucher tous les lecteurs quelles que soient leurs positions géographiques. Avec son contenu de qualité basé surtout sur le respect de la déontologie. A Togomatin, nous croyons que ce journalisme qui se libère des étiquettes et des obédiences politiques, idéologiques, religieuses, ethniques...est possible. Nous n'ignorons pas que le cadre de l'exercice du métier a subi des transformations. La communication sous toutes ses formes entretient des liens très ténus avec le journalisme, le marketing a modifié la donne, etc.

Mais c'est sur ces terrains difficiles que nous œuvrons au jour le jour pour refonder tous ces liens, en mettant en avant l'intérêt du lecteur et trouver le point de rencontre entre ce dernier et les rédacteurs. Les repères qui nous guident sont éternels : authenticité, pertinence et engagement. Togomatin se refuse de tomber dans du sensationnel pour offrir froidement des informations dans les domaines politique, économique, culturel, sportif... Cependant, nous ne nous fourvoyons pas. Les défis qui nous attendent sont immenses. Nous

voulons vous offrir au quotidien nos éditions, couvrir les coins les plus reculés du Togo qui ont autant droit à nos lumières... Les défis sont si importants qu'il nous faut anticiper, voir loin et embrasser l'époque. Avec vos soutiens divers, nous arriverons à les relever et nous vous rassurons de cet équilibre, gage de la confiance mutuelle entre vous et nous. Car bâtir sans relâche cette passerelle, tel est par ailleurs notre crédo ! Bon 100ème numéro à Togomatin !

Dieudonné Korolakina

Proposition de loi ANC et ADDI L'espoir d'un projet perdu d'avance ?

Il est très difficile pour le Togolais lambda d'expliquer et de s'expliquer le bien-fondé de l'introduction dans quelques jours, d'une loi à l'Assemblée nationale au sujet des réformes par l'Alliance nationale pour le changement (ANC) et l'Alliance des démocrates pour un développement intégral (ADDI) à l'orée de l'ouverture d'un atelier du HCCRUN sur le même sujet. Assises devant plancher sur la question ; ou encore à la veille de la composition de la Commission d'universitaires et d'élites qui seront chargés d'analyser le sujet avant le confier à l'ensemble de la classe politique togolaise après leur travail.

Est-ce une « dictature de la minorité » ? Ou, une tentative pour la minorité de dicter sa vue, alors même que la majorité UNIR au pouvoir propose une toute autre démarche qui repose aujourd'hui sur l'atelier à venir du HCCRUN et la création d'une commission composée essentiellement d'élites universitaires, selon les vœux exprimés par le Chef de l'Etat au cours de sa dernière visite d'Etat en Allemagne.

Un tel projet du couple ANC et ADDI n'est pas de nature à passer comme une lettre à

la poste. C'est évident. Si l'on tient compte de l'ossature de la représentation nationale et surtout si l'on sait qu'un similaire projet de loi - à l'initiative du CAR et de l'ADDI il y a quelques années seulement - a déjà essuyé un cuisant échec à l'hémicycle. D'où vient alors l'idée chez ces deux formations politiques, hier sérieusement divisés, de se rabibocher de façon aussi curieuse pour se mettre d'accord sur un projet qui n'a pas la moindre chance d'aboutir ?

Il est évident que l'ANC, du

Chef de file de l'opposition et certains partis d'oppositions qui épousent la radicalité de sa vue, œuvrent d'ores et déjà pour annoncer les couleurs de leur chaises vides au prochain atelier du HCCRUN. Des signes, sans doute, avant-coureurs d'une diversion annoncée.

Le fait même que le couple ANC et ADDI porte un tel projet n'est pas sans susciter des interrogations. Les autres partis d'opposition représentés à l'Assemblée nationale sont-ils minimisés à ce point ? Une exclusion



Fabre et Gogué

qui montre que les Réformes revendiquées par certains partis acharnés de l'opposition, se veulent des réformes exclusives, taillées sur mesure ?

Vivement un débat dépassionné, dépersonnalisé entre le gouvernement et les contestataires qui se comptent dans l'opposition, histoire de libérer la question des réformes de ces diktats qui créent des polémiques

qui frisent le populisme, sans pouvoir élever ni les politiques, ni les populations. Notre pays a besoin des réformes, c'est indéniable. Il faut inviter toutes les parties prenantes à réfléchir aujourd'hui sur des réformes qui n'obligeraient pas à revenir à court ou à moyen terme pour plancher avec la même acuité qui nous bloque aujourd'hui, pour tenter de faire d'autres réformes.

Tm

Police Nationale Pas de place pour les agents véreux

L'information est tombée au cours d'un cadre d'échange organisé par le Centre autonome d'études et de renforcement des capacités pour le développement au Togo (CADERDT) le mardi 28 juin à Lomé. L'information a fait cas de plusieurs exclusions définitives pour des faits de corruption.

C'est un secret de polichinelle, la corruption est bel et bien ancrée au sein des forces de sécurité. Ce phénomène était au centre de cette rencontre de haut niveau organisée par le CADERDT. Le thème de la rencontre « les efforts du gouvernement en matière de lutte contre la corruption dans le secteur public (les prisons, la police et le corps judiciaire) » a rassemblé plusieurs acteurs du domaine dont, le commissaire central de la ville de Lomé Blaise Bamazi. En effet, c'est ce dernier qui a donné l'information selon laquelle : 17 fonctionnaires de police togolaise ont été réformés dont 8 pour corruption entre le 1er avril 2014 et le 31 mars 2016. Par ailleurs, le Commissaire parle de 25 exclusions temporaires de 6 mois, 15 exclus temporaires pour 3 mois au sein de la police togolaise. Il y a eu la détention en taule de 230 personnes entre 30 et 60 jours dont la plupart pour des faits de corruption.



Des voitures de police

Il est vrai que l'autorité veut en finir avec la corruption sous toutes ses formes dans les rangs des forces de l'ordre et cet atelier est sans doute la preuve de la gravité de ce phénomène au sein des forces de police. Cependant, il ne faut pas oublier que les populations sont quelque part complices du manque de professionnalisme des fonctionnaires de la police. En effet, s'il y a des corrompus, c'est qu'il y a forcément des corrupteurs. Ces corrupteurs ce sont ces populations qui se prêtent souvent à ce jeu. Ces corrupteurs, ce sont aussi ces populations qui n'hésitent pas à soudoyer les forces de

sécurité pour bénéficier d'une certaine largesse de leur part.

Intensifier la lutte

Pour plusieurs acteurs de la société civile, ces mesures ne sont en rien comparées à la gravité de la corruption au sein des forces de police. C'est peut-être une goutte d'eau dans la mer, mais notons que c'est déjà un début. C'est pourquoi cette lutte est appelée à grandir. Selon le commissaire Bamazi, La collaboration des populations est nécessaire pour mieux accompagner la police dans ses attributions.

TM

Lutte contre la pollution marine Le gouvernement a les coudées franches pour agir en haute mer

Les actions de l'Etat en haute mer ont bénéficié lors de la 14ème séance plénière de la première session ordinaire de l'année 2016 de l'onction des députés.

A l'unanimité, ils ont voté l'adhésion du Togo à la Convention de 1969 sur l'intervention en haute mer et son protocole de 1973 relatif à la pollution aux hydrocarbures et autres substances nocives, deux (2) accords internationaux qui permettent à un Etat côtier d'intervenir contre une menace de pollution en haute mer. C'est en présence du commissaire du gouvernement en la personne du ministre de l'Environnement et des ressources forestières, André Johnson.

Selon lui, si la haute mer n'est placée sous aucune souveraineté étatique et qu'à la faveur du principe de la liberté des mers le transport maritime s'exerce sur l'ensemble des océans et des mers, il n'en demeure pas moins que le déversement des hydrocarbures et autres substances nocives, aussi bien dans les eaux territoriales

qu'en haute mer, présente un grand danger pour les écosystèmes marins, la santé humaine, animale et végétale. « Soucieux de protéger ces codes et de contribuer à l'effort de la communauté internationale, notre pays a jugé nécessaire d'adhérer à ces deux instruments pour accroître sa capacité d'intervention et dans son domaine de compétence », a-t-il ajouté.

La pression exercée par les hommes sur la planète est telle qu'en 40 ans, de 1970 à 2010, la moitié des espèces animales, tels que les oiseaux les poissons a disparu en raison de l'état de vie de ces espèces, du changement climatique et de la pollution. Les travaux de la 14ème séance plénière de l'Assemblée nationale ont été dirigés par le 4ème vice-président, Etienne Dametoli Baritsè.

AfreePress



Bénin / Réformes constitutionnelles La Commission rend son rapport à Talon

Moins de deux mois après son installation, la commission des réformes politiques et institutionnelles a remis son premier rapport le 28 juin 2016. Une célérité qui dénote d'une volonté politique confirmée du chef de l'Etat Patrice Talon de faire de ces réformes une réalité manifeste.

Installée le 6 mai dernier, cette commission est composée de 35 personnalités issues des partis politiques ou de la société civile. Dans une note adressée au chef de l'Etat, la commission a présenté les résultats d'un âpre travail qui a retenu les attentions pendant plus de 6 semaines.

La question du mandat présidentiel aura été le point d'achoppement des discussions. Et faute de consensus sur le mandat unique ou celui renouvelable une fois, la commission prend acte des avantages et des appréhensions. Constitutionnaliste et rapporteur de cette commission, Joël Aïvo présente la question en ces termes : « Instaurer le mandat unique peut être un élément, un facteur de libération d'un chef d'Etat, qui se consacre et se dédie entièrement à sa fonction et qui n'est pas totalement emprisonné dans les

pesanteurs politiques, les contraintes des partisans... Mais nous ne perdons pas de vue les aménagements dont certains membres ont fait part. Il faudrait trouver par exemple à mi-parcours des mécanismes de contrôle de la chambre du président. » Mais pour Eugène Azatassou, représentant de l'opposition à la commission : « Un président de la République, s'il est élu, il faut qu'il sache qu'il doit remettre ce mandat en cause et qu'il travaille à avoir des résultats pour lui permettre de remettre ce mandat en cause, plutôt que de nous installer dans une situation où quelqu'un est élu, il se dit "je fais comme je veux, je règle mes affaires, de toute façon on n'aura plus rien à me demander". »

C'est ainsi que les deux options sont présentées au Chef de l'Etat. Pour

ce qui est des critères d'éligibilité, ils restent inchangés, malgré les tentatives de certains d'ouvrir cette possibilité aux binationaux.

Autres propositions inscrites dans ce rapport, le président de la République ne devrait plus nommer le président de la Cour suprême ni celui de la Haute autorité de l'audiovisuel et qu'il ne siège plus au Conseil supérieur de la magistrature. Une réforme de la Cour constitutionnelle est proposée : neuf membres avec un mandat unique de neuf ans, le président ne nommant qu'un seul membre.

Au final, la Commission aura rendu son « devoir » assez promptement, comme un bon élève parce qu'il y a cette volonté politique qui a soutenu les travaux. Et même si un petit retard a pu être constaté par rapport au



Patrice Talon

décali qui était imposé, on pourrait se féliciter de ce travail qui va conduire très rapidement à un référendum, au moment où, au Togo voisin, la question des réformes semble être renvoyée à une commission d'intellectuels dont la mise en place devra attendre encore.

Alexandre Wémima

Contribution L'erreur de trop : Le Brexit

Le peuple britannique a donc voté et décidé de quitter l'Union Européenne. Oui le Royaume-Uni va quitter dans deux ans une union qu'elle n'as pas fondé. Une UE qui n'est pas la Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix dont rêvait Robert Schuman.

L'Union Européenne est un groupe de 27 Etats qui agit comme un bloc politique et économique. 19 pays de cette union utilisent une monnaie commune, l'Euro.

L'histoire de l'Europe est jalonnée de guerres : guerre de trente ans, guerre de cent ans, la grande guerre de 1914, la drôle de guerre de 1940 etc. L'Union Européenne sera donc, ce désir après les dévastations de la seconde guerre mondiale, qui décima toute l'Europe et entraîna plus de 60 millions de vies humaines dans la mort, de se reconstituer et de se reconstruire dans la paix. 1950, sur proposition de Jean Mounet, Robert Schuman alors ministre français des affaires étrangères, introduisit la création de marché commun de l'acier et du charbon, qui sera aussi la pose de la première fondation du future

marché commun et de la future Union européenne. De six on passa à neuf puis à douze et finalement à 28. Jusqu'au vote Britannique du jeudi 23 juin 2016 dernier parce que, ayant en son sein cinq anciennes puissances mondiales à savoir le Portugal, l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la France, puissances coloniales du passé, l'Union Européenne refusa la fédération pour demeurer une union des Etats, déléguant une partie de leur souveraineté à l'Union dotée d'un parlement et d'une commission.

A qui profite le crime du Brexit ? Au Royaume-Uni ? A son allié de toujours les Etats unis d'Amérique qui a peur d'une monnaie européenne de plus en plus forte ? Quel intérêt a la Grande Bretagne à sortir de l'UE en ces jours-ci où la chine et l'inde émergent ?

« L'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble. Scandaît Schuman dans sa déclaration du 09 mai 1950, date qui sera depuis célébrée comme la date de naissance de l'Europe apaisée et consciente d'être une réalité économique, un projet pensé à l'origine pour éviter la guerre en son sein et à réconcilier Allemands et Français, couple moteur de l'union.

Le Royaume-Uni à toujours été un membre récalcitrant de l'Union. Insulaire et puissance mondiale au passé glorieux, fier d'avoir créé un empire sur lequel le soleil ne couchait jamais, la perfide Albion a toujours regardé avec méfiance cette union des Etats européens qui s'est créée sur le continent. Elle y voyait un concurrent voulant lui donner le pion, surtout qu'en son sein, ce sont sur l'Allemagne l'ennemi de la seconde guerre mondiale et la France qui sont les moteurs devenues incontournables. Sans trop, vouloir répondre à toutes les interrogations que suscite ce Brexit ou cette sortie du Royaume-Uni, il y a une vérité qui ne trompe personne. Le monde a changé et ce sont les grands ensembles qui se

dessinent à l'horizon en termes de puissances mondiales.

La chine et l'inde sont des pays à dimension continentales. Gérant des populations ayant dépassé le milliard d'habitants. Le monde a changé et il ne sert à rien de s'accrocher à un stage aussi glorieux qu'il puisse avoir été. L'Union Européenne est la nouvelle donne de l'Europe de l'après guerre et qui a réussi à garantir 70 ans de paix au vieux continent. Le Royaume-Uni voulait une adhésion à la carte : pas de monnaie commune, pas d'espace Shengen. Des caprices qui lui ont été concédés et non satisfait, il ose encore un referendum pour le maintien ou non. Les passésistes de la gloire britannique, à la grande surprise, préfèrent la sortie, au désarroi de tout le monde. Le populisme à courte vue, semble avoir gagné. Mais c'est une erreur de croire que de nos jours un pays peut encore vivre en autarcie, et la fluctuation des marchés et la chute de la Livre Sterling sont là pour rappeler les britanniques à la réalité, la triste réalité des faits... Espérons que l'élite anglo-saxonne saura se réveiller et se ressaisir.

Primus Guénu

Afrique / Education

Michelle Obama en croisière pour l'éducation des filles

Troisième étape d'une tournée débutée la semaine dernière, Michelle Obama s'est rendue le 28 juin 2016 au Maroc pour y rencontrer des adolescentes à Marrakech. Sa visite s'inscrit dans le cadre d'une tournée visant à promouvoir l'éducation des filles dans le monde.

Après le Cap-Vert et le Libéria, la première dame des Etats-Unis d'Amérique est arrivée au Maroc pour participer à un échange avec des jeunes filles axé sur les facteurs empêchant les jeunes filles marocaines de poursuivre leur scolarité. Une thématique qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Let Girls Learn » lancée en 2015 par le couple Obama.

Michelle Obama veut, à travers cette tournée, encourager les

pays en voie de développement à instruire davantage les 62 millions de filles dans le monde qui ne vont pas à l'école. Et le Maroc n'a pas été choisi par la première dame américaine au hasard. En effet, au Maroc, la scolarisation des filles est au cœur des débats. Un récent rapport du ministère de l'Éducation nationale indique que le taux de décrochage scolaire est important chez cette catégorie d'élèves : dans l'enseignement secondaire, en 2014-2015, ce taux a été de plus de 12 %.

Au niveau du primaire, en revanche, il a baissé de 3,2% à 2,9% entre 2012 et 2015.

Le soutien à la scolarisation est un pilier du Millenium Challenge Corporation (MCC), un programme mis en place en 2004 par le gouvernement américain afin de réduire la pauvreté dans le monde. Celui-ci a accordé au Maroc une enveloppe de 450 millions de dollars en avril 2016.

Cette tournée s'est poursuivie à Madrid le 29 juin pour les mêmes causes.



TM Michelle Obama

Interview de Mme Victoire Tomegah-Dogbé / Stratégie et prévision du PRADEB contre la pauvreté «... accompagner 500 GIE, créer ou consolider 1 500 micro-entreprises de jeunes diplômés et artisans et installer 200 Plateformes Multifonctionnelles »

Conscient de la place qu'occupe l'humain dans le développement, le ministère du Développement à la base a mis en place un concept dénommé le Programme d'appui au Développement à la Base (PRADEB). Afin de faire d'amples connaissances avec le PRADEB, ses orientations, ses impacts et ses perspectives, découvrons les propos ci-après de Madame Victoire Tomegah-Dogbé, ministre du Développement à la base et de l'emploi des jeunes, elle nous situe et nous éclaire.

Quelle est l'importance du PRADEB pour votre département ?

Au Togo, Depuis quelques années, la lutte contre la pauvreté se caractérise par une politique qui donne la priorité à l'être humain comme acteur de son propre développement. Il s'agit de ce que nous appelons « le développement à la base » qui se fonde sur la participation des populations, leur responsabilisation et leur autonomisation.

L'enjeu est simple : permettre aux Togolais, surtout les plus défavorisés, de satisfaire leurs besoins fondamentaux tels que l'alimentation, la santé, l'eau potable, l'énergie, l'éducation, la capacité des populations à générer de la richesse.

Dans ce cadre, le PRADEB, (Programme d'appui au Développement à la Base) a une importance capitale dans la mesure où il permet aux communautés bénéficiaires, dans une démarche participative, d'accéder à l'énergie, de valoriser leur potentialité productive, d'améliorer leur niveau de revenus et de créer des emplois ruraux.

Ce programme de 7 105 000 000 de francs CFA mis en place avec l'appui de la BOAD, vise à renforcer, amplifier les initiatives existantes en matière de lutte contre la pauvreté et d'insertion des femmes et des jeunes dans la vie économique.

Quel est l'impact de ce programme sur le développement à la base et l'emploi des jeunes ?

Le PRADEB rend les populations autonomes. Il contribue à la réduction de la pauvreté, à



Madame Victoire Tomegah-Dogbé

d'accéder à des services énergétiques et de s'adonner aux Activités génératrices de revenus (AGR).

De manière concrète, le PRADEB a permis l'installation de 110 plateformes multifonctionnelles dans les communautés pour l'accès à l'énergie et la transformation de produits agro-alimentaires. Le PRADEB a réduit la pénibilité des tâches quotidiennes des femmes et a amélioré la scolarisation des jeunes filles. Il a facilité l'accès à des services sociaux de base (puisage d'eau, électrification de bâtiments scolaires, Centres de santé etc....) Il a par ailleurs fortement contribué au renforcement des capacités de gestion et d'auto prise en charge des communautés bénéficiaires.

- Ensuite, le PRADEB a appuyé à ce jour environ 300 groupements d'intérêt économiques (GIE), en priorité des femmes et 600 petites entreprises de jeunes diplômés



Un cordonnier bénéficiaire du PRADEB

l'amélioration des conditions de vie des populations et à l'insertion des femmes et des jeunes dans la vie économique. Vecteur d'inclusion sociale et économique, il contribue à la réduction des inégalités.

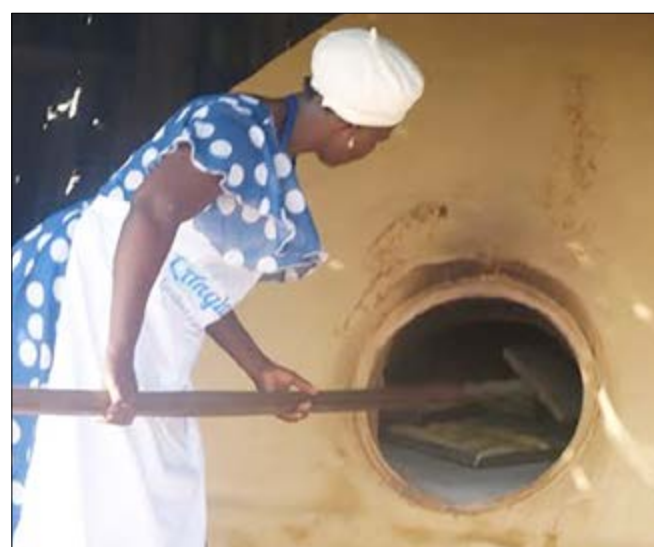
Son impact s'évalue à trois niveaux :
- En premier lieu, Le PRADEB permet aux populations rurales

et artisans. Ces actions viennent développer l'auto-emploi et améliorer l'accès des femmes et des jeunes à des emplois de meilleure qualité par l'accompagnement technique et l'accès à des mécanismes de microcrédit plus adaptés.

- Enfin, ce programme cible les groupes vulnérables et défavorisés, en offrant aux régions la possibilité de valoriser leurs potentiels économiques. Ce rôle est déterminant tant il est vrai que l'absence ou l'insuffisance d'opportunités économiques en milieu rural et dans les centres urbains crée des tensions sociales ou entraîne l'exode rural.

Quels sont les perspectives en vue de l'amélioration des performances obtenues jusque-là et le renforcement du développement à la base au Togo ?

Au bout des 5 années de mise



Une boulangère soutenue par ledit programme

en œuvre, le PRADEB devra accompagner 500 GIE, créer ou consolider 1 500 micro-entreprises de jeunes diplômés et artisans et installer 200 Plateformes Multifonctionnelles.

Mais déjà, le programme a permis d'atteindre d'excellents résultats et d'avoir un impact réel sur le bien-être des populations bénéficiaires. En effet, en 3 ans de mise en œuvre du PRADEB ce sont 8 000 emplois créés, plus de 5 000 jeunes et environ 12 000 femmes qui sont accompagnés soit par le renforcement de leurs capacités à

entreprendre soit par la facilitation de l'accès au service financier et environ 170 000 habitants qui ont accès à l'énergie moderne.

Le secret de cette réussite est la participation et l'implication totale des populations qui s'autonomisent et prennent en main leur propre développement.

Chaque fois que nous effectuons des déplacements sur le terrain, que ce soit en milieu rural ou semi urbain, nous remarquons une forte adhésion des communautés qui constatent par elles même les changements que produit le PRADEB dans leur vie. Il faut donc poursuivre dans cette lancée.

D'un point de vue institutionnel, nous devons continuer par susciter les dynamiques locales pour parvenir à une responsabilisation accrue et une autonomisation plus renforcée des populations. Nous devons enfin mutualiser les ressources pour un plus grand impact.

S'agissant de la mobilisation pour pérenniser les bénéfices du PRADEB, les populations s'organisent autour des clusters agro-industriels ou dans des chaînes de valeurs afin d'assurer le développement des différentes filières agricoles et de transformation.

La centrale d'achat des jeunes entrepreneurs, la CAJENT, mise



Une boulangère soutenue par ledit programme

en place, sera renforcée afin de faciliter la commercialisation des produits mis sur le marché par les différents bénéficiaires du PRADEB et du ministère du développement à la base, en vue de donner de la visibilité aux produits « Made in Togo ».

Nous espérons continuer à bénéficier de l'appui de la BOAD et d'autres partenaires pour poursuivre ce programme, les attentes des populations cibles étant toujours fortes.

Propos recueillis par la Rédaction

Musique

Evolution, problèmes et solutions au Togo

La fête de la musique a eu lieu le 21 juin dernier au Togo et des artistes et des amoureux de la musique ont célébré l'évènement chacun à sa manière. Un arrêt sur la notion de la musique va nous permettre de savoir sa valeur dans nos sociétés, son évolution, ses difficultés et des approches de solutions pour son épanouissement.

Valeur de la musique



Des musiciens en prestation

Ludwig Van Beethoven disait que "La musique est une révélation plus haute que toute sagesse et que toute philosophie." L'encyclopédie du web Wikipédia mentionne que la musique est "l'art consistant à arranger et à ordonner ou désordonner sons et silences au cours du temps : le rythme est le support de cette combinaison dans le temps, la hauteur, celle dans la combinaison des fréquences etc." On retrouve la musique dans toutes les sociétés et dans tout le cours de l'Histoire. Elle est ainsi universelle. Cependant aujourd'hui,

nous pouvons considérer que la consommation de la musique a bien changé. De nombreuses inquiétudes me proviennent quand on traite de la musique. Autant de questions qui amènent de longues réflexions souvent sans réponse cohérente. Il n'en reste pas moins que la société dans laquelle nous vivons a un impact considérable sur la musique. En effet, à mon sens, dans un environnement où tout va trop vite, la musique n'a pas toujours la place qu'elle mérite. Elle doit rester un travail créatif nécessitant un plaisir des sens.

Rôle de la musique dans la tradition africaine

L' étroite relation entre la musique, la danse, la parole et finalement la vie sociale rend

Il existe cependant des genres qui appartiennent plus précisément au domaine sacré (musiques rituelles,



Des jeunes jouant au tam-tam

souvent difficile l'établissement d'une distinction très stricte entre musique profane et musique sacrée.

musiques d'initiation) que d'autres (berceuses, plaintes), même si ceux-ci s'y rattachent aussi d'une

certaine manière.

Musique profane

On rencontre ainsi des types de musique, relativement détachés du sacré et semblables par le genre (chant de travail, musique de divertissement, berceuses, plaintes) et parfois même une structure musicale (la rythmique et les tournures mélodiques des chants d'enfants) qui se retrouve un peu partout dans le monde. Certains de ces musiques sont jouées dans la solitude pour endormir un enfant, pour exprimer la mélancolie ou tout simplement pour se divertir.

Musique sacrée

La musique rituelle représente en Afrique un domaine élaboré, strictement organisé, un des plus riches de l'ensemble des manifestations musicales. A la musique rituelle se rattachent les musiques de cour, là où se développent des royaumes (Dahomey, Mossi, Mali, Congo). L'initiation des garçons ou des filles donne lieu à d'importantes manifestations musicales représentant souvent les aspects les plus remarquables, les plus élaborés et les plus fidèlement

transmis du répertoire musical de chaque société africaine.

La naissance des jumeaux est accompagnée par des musiques spécifiques. De nombreuses manifestations musicales et chorégraphiques ont lieu au cours des funérailles. Chez les Babinga de République Centrafricaine, on jouait une certaine musique avant la chasse à l'éléphant, et une autre après que l'éléphant ait été tué.

Musique professionnelle

La plupart des musiques dont il a été question précédemment étaient le fait de gens -chasseurs, cultivateurs, initiés, enfants etc- pour qui la musique ne constitue pas l'activité principale. Il ne faudrait pas croire pour autant que ces musiques ne nécessitent qu'un apprentissage sommaire : s'il est vrai que les enfants apprennent à chanter en écoutant faire les autres, les jeunes hommes en cours d'initiation se sont entraînés pendant des mois à apprendre chants et danses ; certains d'entre eux, parmi les plus doués, peuvent être admis à tenir les rôles de solistes ou d'instrumentistes.

Kay14.free.fr

Togo

Problèmes et approches de solutions

Le secteur de la musique est un secteur prometteur où les talents artistiques ne cessent d'éclorre et de s'exprimer. On assiste actuellement au Togo, à un vivier florissant d'artistes, de talents artistiques et techniques en matière de création d'œuvres musicales.

Malheureusement plusieurs facteurs minent ce secteur qui continue d'être marqué au Togo par maintes difficultés. En effet, le secteur de la musique se caractérise au Togo par un marché déséquilibré et sous structuré avec la faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs à laquelle vient s'ajouter la presque inexistence du circuit de distribution. On peut y noter également l'insuffisance de producteurs qualifiés, le manque de capacité logistique pour assurer les activités du marketing, de distribution et de vente, etc.

Au Togo, le coût d'enregistrement d'un album s'élève généralement

à 50 000 FCFA (environ 76 euros) par chanson. Quant aux frais de tournage de clip vidéo de qualité acceptable, il se fixe dans la plupart des cas à 150 000 F CFA (environ 229 euros) sans le coût de la main d'œuvre. Pour un artiste qui veut réaliser un album de cinq (5) morceaux par exemple, il lui faut au moins un budget revu à la baisse de 600 000 FCFA (915 euros) pour produire la bande maîtresse, budget incorporé d'une marge de 50 000 FCFA pour le coût de la main d'œuvre et au moins une somme de 150 000 francs CFA pour couvrir les frais d'arrangement de cachets de personnes ayant fait le chœur et des musiciens.

Ce budget isolé des postes de dépenses relatives à la duplication, au mastering et toutes les autres charges de promotion, de diffusion et de distribution de l'album, est difficilement mobilisable par la majorité des artistes togolais. [...]

Dossier



Face à ces pesanteurs qui pèsent lourdement sur le secteur de la musique et constituent des obstacles contre la compétitivité des œuvres musicales nationales du marché du disque, les bailleurs de fonds ne sont guère encouragés à injecter des capitaux dans cette filière, conscients du fait que les activités liées à la production phonographique sont loin d'être rentables si aucune politique de structuration et de régulation n'est mise sur pied.

à apporter si ce n'est que sa propre culture et principalement sa musique qui, en référence à une de ma réflexion faite dans un article intitulé : « Enjeux des Industries Culturelles face au défi de la relance de l'économie nationale », paru dans le n° 001 du journal Chronique de la Semaine, est porteuse d'inestimables potentialités, mais jusqu'ici très peu mise à profit.

Fort de ce constat, il nous est apparu comme une évidence, que



Quelles solutions pérennes et adéquates aux problèmes identifiés ?

Dans une économie mondialisée, le Togo a peu de ressources naturelles

ce serait un choix pertinent de la part des autorités et des décideurs du Togo de favoriser l'émergence de la musique et d'apporter à celle-ci un soutien effectif à travers des approches de solution appropriées.



King Mensah

Cela requiert l'engagement d'autres acteurs : secteur privé et professionnels concernés.

Il revient principalement à l'Etat togolais de déterminer et d'appliquer une politique visant à favoriser la mise en place et le développement des Industries de la Musique au Togo.

Un tel engagement rentre dans les prérogatives de l'Etat dans la mesure où son rôle consiste à créer les conditions favorables à la prise en compte par les populations elles-mêmes de leur propre culture. Extrait, Togocultures.com

Au-delà des pesanteurs relevées et des approches de solutions avancées, il urge de souligner que

le vote portant sur le statut pour les artistes est un premier pas qui va aider le développement de l'industrie des arts au Togo.

La loi votée permettra au Togo de disposer d'un cadre législatif favorisant une meilleure réglementation du domaine de la création et de l'innovation artistiques.

Il définit les conditions de reconnaissance de la qualité d'artiste et d'acteur culturel d'une personne physique ou morale tout en précisant les droits et les devoirs auxquels l'artiste est assujéti. Il institue un système de soutien à la création artistique et un mécanisme de protection sociale de l'artiste.

TM

C'EST RAMADAN SANS FRONTIÈRES

WU

SM

BENIN BURKINA FASO CÔTE D'IVOIRE GUINÉE-BISSAU MALI NIGER SÉNÉGAL TOGO

WESTERN UNION WU

moving money for better

IN LOCATION



Du 1^{er} Juin au 10 Juillet 2016, tentez votre chance de gagner un voyage vers un des pays de l'UEMOA.

* Termes et conditions s'appliquent. Le règlement de jeu est déposé chez Maître Doris Kpognon, huissier de justice à Lomé. Le règlement de jeu est disponible à l'agence avenue Sylvanus Olympio Lomé Togo.

© 2016 Western Union Holdings, Inc. All Rights Reserved.



Service

NOTIFICATION D'EXPLOIT D'ASSIGNATION EN VERTU DE L'ARTICLE 58 DU CODE DE PROCEDURE CIVILE ET DE L'ORDONNANCE A PIED DE REQUETE N° 1557/2016 RENDUE LE 14 JUIN 2016 PAR MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE PREMIERE CLASSE DE LOME PORTANT DESIGNATION DU JOURNAL TOGO MATIN POUR RECEVOIR L'INSERTION DUDIT EXPLOIT D'ASSIGNATION

ASSIGNATION EN PAIEMENT

L'an deux mil seize et le 14 juin 2016 à 10 heures 48 minutes.

A la requête de la **Banque Atlantique Togo (BAT)**, Société Anonyme avec Conseil d'administration, au capital de 6 736 720 000 F CFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le numéro LOME 2005 BO336, dont le siège social est à Lomé, Place du Petit Marché, Rue Koumore, 01 BP. 3256 Lomé 01, Tél. 22 23 08 00 / 22 20 88 92, représentée par son Directeur Général, demeurant à Lomé et domicilié ès-qualités audit siège ;

Assistée de la **SCP DOGBEAVOU & ASSOCIÉS, Société d'Avocats au Barreau du Togo**, sise à Lomé, 482, Rue ADABAWERE, 01 B.P. 968 Lomé, Tél. 22 21 70 63, représentée par son Gérant, Maître Sédjro Koffi DOGBEAVOU, Avocat au Barreau du Togo, demeurant et domicilié audit siège ;

J'ai **Gisèle Kokoèvi ABIASSI-AMEDEGNATO**
Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Première Instance de Lomé,
demeurant en ladite ville, 184 rue des Cygnes
Tokoin - Habitat
Soussigné

Donné assignation :

- à la **Société DDP OUTDOOR TOGO SARL**, ayant son siège social à Lomé Quartier Deckon, 203, Boulevard du 13 Janvier ou à Lomé quartier Hedzranawoé, 1er Etage, Immeuble BAT, Face Station Shell, BP : 298 Lomé, Cel. + 228 98 29 39 05, RCCM N° TG LOM 2012 B851, représentée par son Gérant, où étant et parlant à : la requise n'ayant ni domicile ni résidence connus, j'ai, conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile, procédé à la notification par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Première Instance de Lomé et par insertion dans le journal TOGO MATIN.

- et au sieur **Yao Edward YIGAH**, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Tokoin Novissi, Tél. + 228 98 29 39 05, Gérant et Caution personnelle, solidaire et indivisible de la Société DDP OUTDOOR TOGO SARL, où étant et parlant à : le requis n'ayant ni domicile ni résidence connus, j'ai, conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile, procédé à la notification par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Première Instance de Lomé et par insertion dans le journal TOGO MATIN.

D'avoir à comparaître le **Mardi Douze (12) Juillet 2016 à Huit (08) Heures précises**, jours et heures suivants s'il y a lieu, par-devant le Tribunal de Première Instance de Lomé, statuant en matière commerciale au Palais de justice de ladite ville.

POUR :

Attendu que dans le cadre de leurs relations d'affaires, l'exposante a, suivant trois conventions de crédit sous seing privé en date des 02 avril, 17 septembre et 03 décembre 2013, octroyé trois crédits de montants respectifs de 94.210.000 F CFA, 40.000.000 F CFA et 20.000.000 F CFA à la Société DDP OUTDOOR TOGO SARL spécialisée dans la fabrication de panneaux publicitaires ;

Que suivant convention de cautionnement solidaire en date du 02 avril 2013, le sieur Yao Edward YIGAH, Gérant de ladite société s'est constitué caution personnelle, solidaire et indivisible de la société pour le paiement de toutes sommes dont celle-ci pourrait se trouver débitrice envers la Banque jusqu'à concurrence de la somme de 94.210.000 F CFA ;

Que faute par la DDP OUTDOOR TOGO SARL d'honorer les échéances de remboursement, son compte présente à ce jour un solde débiteur de **cent onze millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille deux cent cinquante-cinq (111.495.255) F CFA** ;

Qu'aujourd'hui, l'exposante éprouve d'énormes difficultés à joindre ladite société, les portes de son siège étant toujours fermées ; que le sieur Yao Edward YIGAH, Gérant et Caution de ladite société demeure injoignable ;

Que face à cette situation de nature à mettre en péril le recouvrement de sa créance, l'exposante n'a d'autre choix que de s'adresser à Justice afin que les défendeurs soient solidairement condamnés à lui payer la somme en principal de 111.495.255 FCFA augmentée des intérêts légaux jusqu'au règlement définitif, ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir et condamner les défendeurs aux entiers dépens.

PAR CES MOTIFS :

En la forme :

Voir déclarer la présente action recevable ;

Au fond :

- Venir les défendeurs, la **Société DDP OUTDOOR TOGO SARL et le sieur Yao Edward YIGAH** ;
- S'entendre les condamner conjointement et solidairement à payer à la requérante, la somme en principal de 111.495.255 FCFA augmentée des intérêts légaux à décompter à partir de la date d'introduction de la présente instance ;
- Ordonner l'exécution provisoire du jugement à intervenir nonobstant toute voie de recours et sans caution ;
- Condamner solidairement en outre, les requis, aux entiers dépens dont distraction au profit de la SCP DOGBEAVOU & ASSOCIÉS, Société d'Avocats au Barreau du Togo ;

**SOUS TOUTES RÉSERVES,
ET À CE QU'ILS NE L'IGNORENT,**

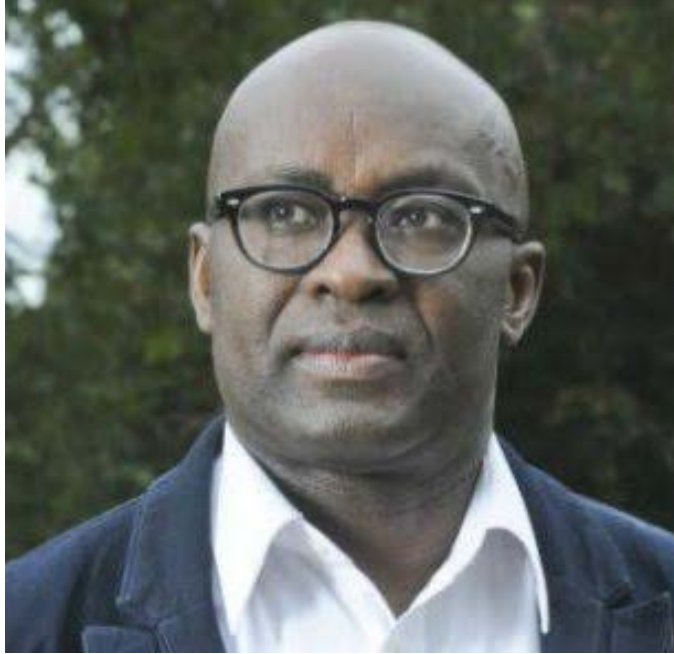
Je leur ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé copie du présent exploit dont le coût est de 60.000 F CFA timbres y compris.

L'HUISSIER,



Achille Mbembe, l'historien le plus en vue

Au pays de Paul Biya, tout paraît immobile. Pourtant, de nouveaux visages émergent, parmi lesquels on compte celui d'Achille Mbembe.



Achille Mbembe

Lors de sa dernière visite parisienne, il a enchaîné les interviews et les conférences au Collège de France, au Musée Dapper, à la Fondation Gulbenkian... À chaque fois devant un public nombreux et conquis. Un quotidien français lui a consacré sa une. À l'occasion de la parution de son dernier ouvrage, Politiques de l'inimitié (La Découverte), l'historien devenu philosophe revenait, dans une longue interview pour J.A., sur les menaces qui pèsent sur nos démocraties, qu'elles soient occidentales ou africaines.

À 58 ans, Achille Mbembe est l'un des intellectuels les plus en vue du continent. Professeur d'histoire et de sciences politiques à l'université du Witwatersrand, à Johannesburg, régulièrement invité à enseigner à Duke ou à Harvard, ce spécialiste de la lutte pour l'indépendance camerounaise est un observateur aguerri de l'évolution de notre monde. Depuis la parution de son ouvrage De la postcolonie, en 2000, l'auteur de Sortir de la grande nuit (2010) et de Critique de la raison nègre (2013) décrypte les mutations africaines et les confronte aux évolutions des sociétés postcoloniales européennes, les unes étant liées aux autres, et inversement.

JA

Photographies

Etre photographe sur une pirogue bleue...

L'exposition « Blue Pirogue » du photographe français Nicolas Robert à l'hôtel Onomo avec le soutien de l'Institut Français du Togo - du 30 juin au 30 septembre 2016 - à Lomé rappelle la place première des pirogues dans le transport, les échanges commerciaux, etc. dans l'histoire de l'humanité. Cependant, l'évolution de la science, de la technique et les impressionnantes transformations dans les transports...n'ont pas du tout contraint la pirogue à la disparition. Bien au contraire, elle demeure l'un des ancêtres du transport et s'assume en tant que tel dans plusieurs contrées du monde. Surtout lorsque l'œil d'un photographe saisit cet outil millénaire, souvent lieu de mémoire, de transmission et de perpétuation de savoir-faire, dans ses diverses utilités, sa conservation...à travers moult paysages, espaces, etc. et ce malgré le modernisme ambiant.



«Apprentis Pirates»

Le résultat d'un tel ensemble photographié, chez Nicolas Robert, est d'un bleu qui ne laisse point le visiteur insensible...Il dicte le voyage, redéfinit le paysage et ouvre le passage à une poésie qui se laisse s'appropriier.

« La poétique du bleu »

« Quand on parle de bleu, on pense directement au ciel et à la mer. C'est pourquoi d'ailleurs la couleur « bleu » représente la paix, le calme, la sérénité, la fraîcheur mais aussi l'infini », note avec force l'artiste qui propose un voyage maritime, lagunaire, ou sur un lac pour montrer l'utilisation multiple d'un des premiers moyens de transport de l'histoire de l'humanité.

« Blue Pirogue », le titre de cette exposition des photographies qu'il a réalisées dans les huit pays de l'Union monétaire ouest africaine (UEMOA), est lui-même une invitation au rêve. À travers les rives, les nasses, les filets, les pilotis, les berges, les branchages qui débordent parfois sur des cours d'eau, etc. Quoi qu'il en soit, la couleur d'ordre pour ce voyage reste le bleu. Un bleu qui a le mérite d'inviter au voyage, mais d'insister aussi sur la couleur même de cet élément et sa sérénité. La sérénité qui est d'ailleurs celle des utilisateurs de ce moyen de transport et de tout l'univers qui avoisine l'eau...

Mais, à l'origine, lorsque Nicolas Robert entreprenait son

voyage, il y a quelques années, dans l'espace monétaire, sur une commande de l'institution, l'idée d'aboutir à une exposition ne lui avait guère effleuré l'esprit. C'est au fil du temps, avec la particularité des scènes immortalisées, la vie qui se dégage de ces clichés - malgré leur immobilité - la relation à l'eau de ces divers peuples rencontrés, l'appropriation et l'utilisation du bois comme matériau fondamental dans la fabrication des pirogues...que le photographe sera enfin déterminé.

De ce « périple bleu » - sans compter quelques photos d'archives - Nicolas Robert rentre avec « Blue Pirogue » et nous rapporte des scènes d'une étonnante beauté. Sur les rives du fleuve Niger, au Niger et au Mali, au village lacustre de Ganvié et sur le Lac de Comé au Bénin, sur le Lac Togo, au village de pêcheurs Ngor en périphérie de Dakar au Sénégal, l'archipel des Bijagos en Guinée-Boisseau...Le visiteur découvre dans cette exposition ces lieux comme le même, il a l'impression qu'il se prolonge, s'étend et se perd au loin, dans le bleu des nuages. Même lieu, même lumière contrastée, même cadrage !

Un aspect contrasté, qui, selon les propos du photographe, souligne les difficultés de ces peuples. Malgré la grandeur et la splendeur des paysages, la vie est souvent rude et difficile, dans l'univers de ces pêcheurs qui en certaines fins d'après-midi, recueillent les derniers filets avec une pointe de déception. Mais, qui rapidement se préparent pour une longue nuit sur leurs frêles pirogues de bois. Les images de Nicolas Robert vont loin et honorent l'affabilité et la courtoisie de ces villageois dont les contacts sont généralement aisés et qui ont permis de partager quelques moments de leur vie.

Voyage et sécurité

A l'heure où la question de la sécurité maritime se pose avec acuité et se fait transversale, en prenant en compte diverses problématiques liées à la vie et à la gestion des cours d'eau même les plus insignifiantes, « Blue pirogue » explore et propose mille et une manières d'envisager la trajectoire, la mémoire, « le couloir »... de ces lieux chargés d'histoire et pleins d'avenir. Cette exposition est par ailleurs une possibilité d'envisager l'archive et la mémoire de ces lieux menacés parfois de disparition. L'exposition « Blue pirogue » va du 30 juin au 30 septembre 2016 à l'hôtel Onomo.

Dieudonné korolakina

Lire

« ...Taxi ! Clignotants à droite, freins un moment après. Le contraire est vite arrivée, c'est-à-dire freins puis clignotants à droite, ce qui est très embêtant pour les usagers de derrière qui, s'ils n'y prennent garde, ont vite fait de vous rentrer dedans. Cette situation souvent décriée par tous est dû au fait que le pauvre taximan qui a déjà roulé à vide sur 3.4 ou 5 km alors que la jauge essence ne fait que baisser, dès qu'il entend crier : taxi ! le premier réflexe, c'est de ne pas rater ce client providentiel ; en conséquence, ne pas trop le dépasser car c'est le collègue de derrière qui va le happer, d'où ce malheureux réflexe d'appuyer sur les freins avant même de signaler qu'on va s'arrêter.

Cette fois-ci, c'est des hommes qui montent ; oui! trois hommes visiblement préoccupés par quelque chose : -Chauffeur ! dit l'un d'entre eux : nous te gardons pour trois courses : aller voir un menuisier chez lui, puis de là aller chercher la clé de son atelier, enfin retourner à son atelier où nous avons à acheter un cercueil.

Intrigué par l'objectif final de ces courses, je ne puis m'empêcher de demander :

-Avez-vous un décès en famille?

-Oui ! il s'agit de ma mère, répond celui qui occupe le siège-avant à côté de moi ; je lui jetai un regard plein de compassion.

L'air hagard, il poursuit sans que j'aie pu placer le moindre mot de condoléances ni de consolation.

-Ma mère est morte ce matin et je n'ai pas de sou. Elle est morte ce matin et ne pouvant m'offrir le luxe de la mettre à la morgue, il me faut tout faire pour rentrer le corps cette nuit dans mon village où se fera l'inhumation. Alors le troisième, celui qui n'a pas encore ouvert la bouche de dire en guise de conseils :

-Malgré la conjoncture économique difficile, il faut toujours avoir un fonds de réserve en prévision justement de ces moments éprouvants mais inévitables. Il faut cacher si possible ce fonds quelque part de façon à ne pas y accéder facilement.

Très ému, je mesure amplement les souffrances et même les tracasseries qui attendent ces jeunes qui ne sont pas au bout de leurs peines puisque après ces courses, il faut maintenant chercher une « bâchée » et filer vers leur village au-delà de vingt-deux heures avec le corps dans le cercueil...»

Extrait de **CHRONIQUES D'UN CHAUFFEUR DE TAXI**. Eduquer pour bâtir la cité de Yao Zewuze ABOTSI. Ed Awoudy. Pp 27 à 28



FTF

La DTN veut donner une vision au football togolais

La Direction Technique Nationale (DTN) a organisé une séance de travail avec les entraîneurs togolais, le mardi 28 juin 2016 au siège de la Fédération Togolaise de Football (FTF). L'objectif de cette rencontre portait sur plusieurs points parmi lesquels le projet « Togo Vision Foot 2030 », dont la réussite dépendra de la participation active des entraîneurs.



Photo de famille de la réunion

Une centaine d'entraîneurs ont échangé avec le Directeur technique national Koadjo Lanou Elitsa au siège de la fédération togolaise de football à Lomé. Selon le service communication de la FTF qui a publié l'information, les échanges ont porté sur trois (03) points : La racine du mal et la clef du décollage du football Togolais, l'entraîneur togolais face au projet « Togo Vision Foot 2030 », le football et le miracle Togolais.

«Les échanges ont permis d'identifier certaines des causes de la crise au sein du football. Il s'agit des problèmes de personne, la qualité des ressources humaines, le manque de formations des formateurs, le manque d'infrastructures,

le déficit d'intégrité des entraîneurs et d'autres acteurs, l'absence d'une politique de formation des jeunes au sein des clubs, les faiblesses des journalistes sportifs, l'absence d'une vision politique pour le football... » Note-t-on dans l'élément publié par la FTF.

Selon la conclusion de la direction technique nationale, les participants ont convenu de la nécessité d'un changement de mentalité au sein de leur corporation et « les entraîneurs ont compris qu'ils sont avant tout le problème et en même temps la solution ».

Togo Vision Foot 2030

Ce projet est désormais le point culminant autour duquel toutes les énergies doivent désormais graviter. Au cours de la rencontre, M Koadjo Lanou Elitsa

a pu exposer le projet aux entraîneurs. En gros, Togo Vision Foot 2030 a établi 3 objectifs à court et à moyen terme que doivent atteindre le Togo sur trois périodes. L'objectif premier consiste à poser une fondation solide au football togolais d'ici 2020. Le second consiste à décrocher deux titres notamment la CAN U17 et U20 d'ici 2025. Entre 2025-2030 le Togo devra conquérir la CAN des géants. Pour que cette vision devienne une réalité, le DTN et son staff ont insisté sur la nécessité d'avoir une solide association des entraîneurs de football. D'autres sessions de formations et de sensibilisation des acteurs sont prévues au chronogramme des activités établi pour la FTF.

Rachidou Zakari

Zambie Tom Saintfiet pressenti comme sélectionneur

La Zambie est à la recherche d'un sélectionneur pour conduire les Chipolopolo pour la campagne de la phase de groupe des éliminatoires de la Coupe du monde, Russie 2018. Plusieurs techniciens sont pressentis pour ce poste y compris l'ancien sélectionneur des Eperviers Tom Saintfiet.



Tom Saintfiet

local George Lwandamina. Selon le président de la fédération de la Zambie, une dizaine de techniciens a déposé sa candidature.

Parmi les plus pressentis, on retrouve Patrice Beaumelle le technicien français âgé de 38 ans, qui a travaillé pendant longtemps sous Hervé Renard, en Angola, en Zambie, en Côte d'Ivoire et dans le club de l'USM Alger.

Autre figure de proue, Tom Saintfiet. L'ex sélectionneur des Eperviers du Togo vise les Chipolopolo. Ce dernier a toujours été critiqué au Togo de sa convocation et de son choix technico-tactique, il n'est jamais arrivé au terme de son contrat avec les Eperviers.

TM

Cameroun Nicolas Nkoulou atterri finalement à Lyon

Il était annoncé du côté de l'Espanyol Barcelone en Espagne. Mais surprise, Nicolas Nkoulou contre toute attente est arrivé le lundi 27 juin à Lyon pour s'engager dans le club du Rhône.

Le mardi suivant son arrivée à Lyon, le défenseur camerounais a passé la visite médicale et attend de régler les derniers détails avant l'officialisation du transfert.

Sur les réseaux sociaux, aucun doute ne se fait plus sur la prochaine destination de Nkoulou. Le Camerounais arbore une tunique d'entraînement de l'Olympique Lyonnais. L'autre réaction sur twitter n'est autre que celle de Jean-Michel Aulas, le président du club. Il a également confirmé que l'ancien Monégasque allait bien s'engager. Reste que quelques détails personnels soient réglés.

Nkoulou quitte donc l'Olympique de Marseille libre. En froid avec le président Vincent Labrune depuis plusieurs mois, il avait refusé de prolonger son contrat. Courtisé par les



Nicolas Nkoulou

Gones l'été dernier, il était finalement resté sur la Canebière jusqu'à la fin de la saison.

TM

Tennis / Wimbledon Serena Williams commence plutôt bien

La n°1 mondiale du Tennis Serena Williams a écarté facilement la suisse Amara Sadikovic du tournoi de Wimbledon le mardi dernier.



Serena Williams

Chelem.

La numéro 1 mondiale s'est imposée en deux manches (6-2, 6-4). Le match a duré moins d'une heure et vingt minutes mais la n°1 mondiale a tout de même sauvé deux balles de break d'entrée puis écarté deux balles de debreak à 3-1, toujours dans le premier set.

Dans un dernier effort, la joueuse issue des qualifications a essayé de retarder l'échéance en sauvant une première balle de match. Elle a cru en sauver une deuxième mais Serena Williams a contesté (à raison) la décision de l'arbitre qui a finalement accordé le gain du match. C'était le premier match de l'Américaine depuis sa défaite en finale de Roland-Garros contre Garbine Muguruza. Au second tour de tournoi de Wimbledon elle affrontera sa compatriote Christina McHale (65e), victorieuse plus tôt de Daniela Hantchukova (7-5, 6-2).

Africatopsport.com

La tenante du titre Serena Williams s'est imposée en deux sets contre la Suisse (148e WTA) issue des qualifications Amra Sadikovic au premier tour de Wimbledon. L'Américaine n'a pas tremblé pour écarter la Suisse, qui disputait son premier match en Grand

Nigeria Bientôt un nouveau sélectionneur

Le président de la Fédération nigérienne de football (NFF) Amaju Pinnick, a annoncé cette semaine un nouveau sélectionneur pour les Supers Eagles du Niégia.

« Nous avons identifié et déjà conclu des négociations avec l'entraîneur qui va conduire les Super eagles dans les éliminatoires du Mondial 2018 et lors de la phase finale en Russie. La seule chose pour laquelle on se retient c'est pour que tout soit en règle avant de le dévoiler aux Nigériens », a indiqué Pinnick à nos confrères de CompleteSports.

Après avoir changé plusieurs entraîneurs après Keshi, la sélection nigérienne est restée sans sélectionneur depuis plusieurs semaines. « Le salaire à payer au nouveau sélectionneur était l'unique problème jusque-là mais on a déjà trouvé une solution. Nous avons aujourd'hui un sponsor qui va régler les émoluments de l'entraîneur. Nous sommes prêts et dans une dizaine de jours, nous pourrons vous dire qui est le nouveau boss des Super eagles », ajoute nos confrères.

Le patron du football au Nigéria ne révèle pas le nom mais laisse entendre que c'est un étranger. D'après les médias



Amaju Pinnick

sociaux, le remplaçant de Sunday Oliseh, serait un Français. Paul le Guen en l'occurrence actuellement libre de tout contrat depuis son départ d'Oman.

Le Nigéria a été tiré dans le même groupe que la Zambie, l'Algérie et le Cameroun pour les éliminatoires du Mondial 2018.

TM

Education

Les mathématiciens à l'école des TICs

Un séminaire de formation et de renforcement des capacités sur les méthodologies d'enseignement des mathématiques en lien avec les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) s'est déroulé le lundi 27 juin à l'Université de Lomé.



Komi Paalamwé Tchakpélé

Ce séminaire est organisé par la Société des Sciences Mathématiques du Togo (SSMAT) en présence du ministre des Enseignements primaires et secondaires. Selon le professeur Tcharie Kokou, le président de la SSMAT, le séminaire vise à renforcer des capacités des experts nationaux en matière d'encadrement, de formation et d'enseignement des mathématiques pour les besoins de l'économie nationale et du plan stratégique du Gouvernement « vision 2030 ».

Au cours de son allocution, Komi Paalamwé Tchakpélé, le ministre des Enseignements primaires et secondaires a rappelé l'importance de la formation des enseignants et des mathématiques pour un pays. A cet effet, il a déclaré que « former les enseignants, c'est façonner avec eux le développement du pays. Aucun développement durable ne peut être atteint sans les mathématiques qui se retrouvent dans tous les domaines ».

Pour sa part, Madame Nouzha EL

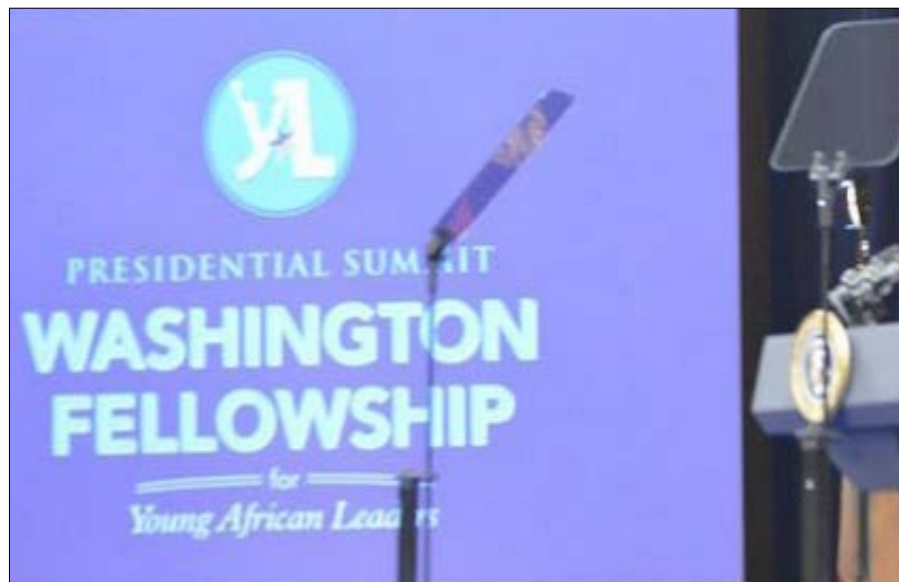
Yacoubi, professeur en mathématiques à l'Université Mohamed V-Agdal au Maroc et vice-présidente de l'Union des Mathématiciens de l'Afrique du nord (UMA) a fait noter que les technologies numériques permettent à l'enseignant de préparer son cours, se documenter sur internet mais aussi de faire usage des logiciels pour des calculs, des illustrations et même des animations. Elles facilitent et accélèrent aussi la compréhension des mathématiques à l'apprenant à travers la qualité des figures et de tirer parti par exemple du visuel et des simulations.

Prendront part à ce séminaire qui prend fin le 1er juillet 2016, des experts venus du Canada, de la France et de la Côte d'Ivoire.

Etienne Pameksam (Stagiaire)

Mandela Washington Fellowship
Retour précipité d'un
Togolais des Etats-Unis

Un jeune togolais bénéficiaire de la bourse « Young African Leaders Initiative » s'est vu retirer le privilège de suivre sa formation de six semaines dans une université prestigieuse des Etats-Unis.



Faisant partie des douze représentants du Togo au Mandela Washington Fellowship 2016, ce jeune togolais n'ira pas jusqu'au bout de ses six semaines de formation de ce programme initié par le Président Barack Obama.

Le Togolais selon le communiqué de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Togo n'a pas suivi le code de conduite établi par l'université. D'après cette note « Le représentant togolais a outrepassé plusieurs parties du code de conduite de l'institution et l'ont informé que son comportement était préjudiciable aux autres candidats. »

Après cet incident, l'Ambassade des

Etats-Unis a émis l'espoir de voir les onze « Fellows » restant suivre les traces des Togolais qui ont déjà pris part à ce programme en 2014 et 2015. Car explique l'ambassade, « ils apportent une contribution importante à l'avancement de la démocratie, la sécurité et la prospérité au Togo. »

Le Mandela Washington Fellowship pour les jeunes leaders africains, commencé en 2014, permet aux jeunes de se renforcer en leadership et en réseautage, par le biais de concours universitaires et de stages. A ce jour, 2000 jeunes africains ont bénéficié de ce programme.

Etienne Pameksam (Stagiaire)

Examen du BTS
Début des épreuves orales
et pratiques

4.892 candidats repartis en 35 filières sur toute l'étendue du territoire ont pris part le mardi dernier aux épreuves orales et pratiques du Brevet de Techniciens Supérieur (BTS).

Pour constater l'effectivité de cet examen, Octave Nicoué Broohm, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche s'est rendu dans certains centres d'écrits à Lomé notamment l'Institut Africain d'Informatique, le village du Bénin, l'Institut de Formation des Génies Industriels.

Dans ces centres, les étudiants

ont planché sur le développement d'application, la mécanique et l'électricité.

Le BTS est un diplôme qui s'acquiert en 2 ans de formation après le Bac II. Les épreuves écrites se dérouleront du 11 au 15 juillet 2016.

E. H.

Résultats BEPC 2016
« Passeport » pour 63.444
candidats

L'examen du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) au Togo a livré hier mercredi son verdict. Après la phase de la correction et des délibérations, 63.444 candidats ont été déclarés admis sur toute l'étendue du territoire national.



Des élèves lors de la proclamation

Avec ces résultats, les portes du lycée sont désormais ouvertes pour les 63.444 candidats admis dont l'effectif représente un taux de 59,54 %. Au total 108.326 candidats dont 46 633 filles avaient composé pour le compte de l'examen du BEPC 2016. De ce nombre figuraient des candidats d'une école au Ghana.

Dans des centres à Lomé comme ceux du lycée de Klikamé, lycée Tokoin II, l'ambiance était à la fois joyeuse et triste. Après la proclamation des résultats, on pouvait reconnaître facilement les admis

des non admis.

Si les admis ont sauté et crié de joie, la plupart des non admis, en larmes, ont eu du mal à accepter leur échec. C'est le cas de Clotilde qui passe cet examen pour la deuxième fois et qui a confessé avoir bien travaillé durant l'examen.

Après la proclamation des résultats du BEPC, rappelons que la correction des épreuves du Baccalauréat deuxième partie (Bac II) se déroulera du 2 au 7 juillet prochain à Lomé et dans le nouveau centre de Kara.

E.H

Civisme
Des caniveaux à entretenir
pour la vie

Le ciel à Lomé n'est plus clément depuis le début de ce mois de juin 2016 et il pleut souvent. Ces pluies diluviennes causent des dégâts dus aux caniveaux bouchés. Loin de remettre en cause la construction des rues et des caniveaux, il s'avère nécessaire de faire appel au civisme de la part des riverains.



Caniveaux ouverts

En ces temps de pluie, Lomé, la capitale togolaise est rentrée en plein dans la grande saison pluvieuse.

Cette saison qui est propice à l'agriculture à d'autres revers. En effet les pluies qui surviennent engendrent des dégâts. Des eaux de ruissellement qui ne trouvent plus de chemin pour s'écouler débordent des caniveaux et inondent les rues et les maisons.

Ce constat est souvent le cas à Attiégo ou à Agoè Zongo ou à chaque pluie, les eaux ont du mal à se canaliser vers des lieux appropriés. Dans d'autres quartiers tels que Bè et Nyékonakpoé, l'on remarque que malgré que des caniveaux soient construits, les eaux stagnent par endroit par faute d'entretiens des riverains des infrastructures routières. Les canaux d'évacuation ou de passage des eaux sont devenus pour certaines populations riveraines des dépotoirs où ils jettent tout ce qu'ils ont sous la main.

Au regard de ces comportements qui sont sources d'inondation, il est impérieux que des populations vivant aux abords des rues adoptent un sens de civisme pour prendre soins des canaux d'évacuation d'eaux et des rues mais aussi que la mairie fassent un contrôle régulier des infrastructures pour le salut de tous.

E.P. (stagiaire)




drive dentsu

moov promo internationale

Le Nigéria n'a jamais été aussi proche !

Profitez de tarifs* réduits sur vos appels vers le Nigéria jusqu'au **31 juillet 2016.**

*Tarifs reconductibles

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant) |  moovtogoofficiel |  epiqnationtogoofficiel